CONSEILS HYGIÉNIQUES

N° 237.

À UNE JEUNE MÈRE

ET AUX PERSONNES QUI L'ENTOURENT;

THESE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 27 août 1832, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR JEAN-AMAND MOTREUIL, de Longué,

Département de Maine-et-Loire;

Bachelier ès-lettres et ès-sciences de l'Académie de Paris.

La femme est tout pour l'homme.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1832.

FACULTE DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	MM.
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	BÉRARD, Président.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD, Examinateur.
Pharmacologie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. JULES CLOQUET.
Pathologie médicale	DUMÉRIL. ANDRAL.
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND, Examinateur.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	FOUQUIER. BOUILLAUD. CHOMEL.
Clinique chirurgicale	BOYER. DUBOIS. DUPUYTREN, Suppléant. ROUX.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

MM.	MM.
Baudelocque.	Gerdy.
Bayle, Suppléant.	Gibert.
Blandin.	Hatin.
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon.
Brongniart.	Piorry, Examinateur.
Cottereau.	Rochoux, Examinateur.
Devergie.	Sandras, Examinateur.
Dubled.	Trousseau.
Dubois.	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner ni approbation, ni improbation.

AUX MÂNES

D'UN BON PÈRE,

Le souvenir, présent céleste,
Ombre des biens que l'on n'a plus,
Est du moins un plaisir qui reste
Après tous ceux qu'on a perdus.

A LA MEILLEURE

DES MÈRES.

Ma reconnaissance n'égalera jamais sa bonté.

A MON FRÈRE.

MON MEILLEUR AMI.

A MON BEAU-FRÈRE, A MA SOEUR.

Témoignage d'amitié.

J.-A. MOTREUIL.

CONSEILS HYGIÉNIQUES

A UNE JEUNE MÈRE

ET AUX PERSONNES QUI L'ENTOURENT.

Napoléon ne pouvait voir une femme enceinte sans qu'une larme d'attendrissement ne vînt mouiller sa paupière. On attribue le même sentiment à lord Byron. Il semble, en effet, que la nature ait voulu environner la jeune mère comme d'une religion, afin que celle qui devait perpétuer la race humaine fût sacrée aux yeux des hommes. Qui, en effet, ne se sentirait atteint d'une douce émotion à l'aspect de cette femme, si frêle, si faible, vouée aux douleurs de la gestation et de l'enfantement et aux devoirs si doux, mais si pénibles de la maternité? En elle repose l'espoir d'une famille qu'elle doit perpétuer, l'espoir d'un époux qui veut se voir revivre dans un nouvel être, l'espoir de la société, qui attend d'elle des fils pour la servir et la défendre, et des filles pour en être l'ornement.

Dépositaire de si hauts intérêts, la femme enceinte devient l'objet des égards de tout ce qui l'entoure. Au milieu de nos cercles, c'est encore à elle que s'adressent les hommages que l'on doit à la beauté. La pâleur qui voile l'incarnat de ses joues donne à la figure un air plus doux, une plus belle expression; une dignité nouvelle est empreinte sur tous ses traits, son port est plus majestueux, elle est la reine des sociétés où elle apparaît. Persuadée que cette époque de sa

vie exige plus particulièrement tous ses soins, la médecine, cette bienfaitrice de l'humanité, attentive à venir au secours de tous les âges, de toutes les conditions, n'est pas restée indifférente à un état si précieux de la femme. C'est pourquoi elle a tracé la route qui pouvait la conduire heureusement au terme de la grossesse, et elle a enseigné par quels soins cette époque si critique ne serait funeste ni à la mère ni à l'enfant. Ce sont ces lois que nous nous proposons d'exposer ici en traitant quelques points de l'hygiène de la grossesse. Le sujet est si étendu, que nous serons obligés de restreindre le cadre et de ne parler que des choses principales. Avant de les énumérer, examinons d'abord les signes à l'aide desquels nous pourrons reconnaître que la femme porte dans son sein un nouvel être, la joie et l'espoir de ses parens, qui, source de sensations nouvelles et pleines de charmes, centuple les liens qui les unissent. Ils sont de deux sortes : les *signes rationnels* et les *signes sensibles*.

1°. *Signes rationnels.* On a dit qu'au moment de la conception la femme éprouve une sensation particulière de plaisir. Nous croyons ce signe très-équivoque. Quoi qu'il en soit, elle ne tarde pas à s ntir une tendance aux évanouissemens, à la syncope ; des horripilations, quelquefois un frissonnement général dont l'abdomen est le centre. Bientôt les yeux perdent de leur vivacité, de leur brillant, expriment la langueur, et semblent s'enfoncer dans l'orbite ; les paupières s'entourent d'un cercle brunâtre, le nez s'effile, s'allonge ; la bouche s'agrandit, la figure pâlit, le cou se gonfle, les seins se développent, deviennent plus sensibles ; le mamelon se relève, le pouls devient plus fort, les menstrues se suppriment, le ventre augmente de volume, le goût se pervertit, la femme devient triste, mélancolique, acariâtre.

2°. *Signes sensibles* On nomme ainsi ceux que fournissent l. toucher, le balottement, les mouvemens actifs du fœtus et l'auscultation. Ils offrent plus de certitude que les précédens ; mais dans les premiers mois de la grossesse, ils n'existent pas. Lorsque par ces signes

la femme aura acquis la certitude de sa grossesse, c'est alors qu'elle devra redoubler d'attention, et éviter tout ce qui pourrait altérer sa santé et nuire à son enfant. Avec la grossesse ont commencé les grandes obligations imposées à une mère; elle ne devra donc pas se contenter des précautions qu'elle pouvait prendre antérieurement, mais suivre avec exactitude les règles que donne l'hygiène. Dans l'examen de ces règles, je suivrai l'ancienne division, et je vais considérer successivement les influences de l'air, des habitations, des habillemens, des bains, de l'alimentation, des excrétions, de l'exercice.

Air. L'air, cet agent précieux de l'hygiène, qu'*Hippocrate* appelait *pabulum vitæ*, influe fortement sur la santé; aussi exige-t-on, et spécialement pour la femme enceinte, qu'il soit pur, qu'il conserve toujours une certaine proportion entre ses principes constituans, qu'il soit tempéré, un peu sec. Elle doit éviter avec grand soin le passage brusque d'une température chaude et sèche à une température froide et humide, et fuir les insidieuses fraîcheurs des soirées d'été. Pendant la grossesse, la nature tout entière, occupée du travail important qui s'opère dans l'utérus, concentre les forces sur cet organe, et l'empêche d'opposer assez de résistance aux influences atmosphériques. Les catarrhes pulmonaires, les coryza, qui suivent l'exposition aux courans d'air frais ne sont pas sans danger non plus; la toux et les éternuemens qui les accompagnent peuvent déterminer ou au moins favoriser l'avortement. Il est d'autres circonstances atmosphériques que le femme enceinte doit éviter. Pour elle, l'influence de l'air vicié est plus fâcheuse encore que les inégalités de température. L'air le plus délétère est assurément celui dans lequel se trouvent le plus grand nombre de matières hétérogènes, celui dans lequel sont réunis en grand nombre les hommes ou les animaux. Ainsi, les femmes sujettes aux syncopes, aux maux de tête, doivent s'interdire pendant le cours de leur grossesse les spectacles, les soirées, les cercles nombreux, le séjour dans le voisinage des marais, des tanneries, des mégisseries, des égouts, des voiries, des prisons, des appartemens bas, humides et

embaumés par une grande quantité de fleurs, et ceux dans lesquels se trouvent des arbustes en végétation. Ces circonstances, en effet, disposent toutes à l'avortement, et peuvent à elles seules le déterminer quelquefois.

Habitation. S'il est permis à la femme de choisir le lieu de son habitation, qu'elle prenne de préférence une maison située sur un sol pierreux, sur le penchant d'une colline, sous un ciel toujours égal, loin des marécages, des lieux d'où s'exhalent des miasmes putrides. Cette demeure ne sera pas de construction nouvelle, et nouvellement décorée; les appartemens seraient humides et les émanations métalliques des couleurs auraient de fâcheux résultats. Ils seront vastes, regarderont le sud-est en hiver, le nord-est en été. Des foyers ouverts et lumineux en hiver remédieront aux influences pernicieuses d'une basse température, et la ventilation, le renouvellement de l'air en été en entretiendront la fraîcheur.

Habillemens. S'il est un temps où la femme doit sacrifier à l'hygiène les futiles atours de la toilette, c'est assurément pendant le temps de la gestation. La jeune mère doit alors se défendre avec soin des vicissitudes atmosphériques, en leur opposant des vêtemens convenables. Ils seront chauds, mais légers; n'exerceront aucune pression incommode, respecteront la poitrine et l'abdomen, et prendront leur appui sur les épaules. Ce précepte n'est pas nouveau. En effet, *enceinte* vient du latin *incincta*, *non cincta*, qui veut dire *non serrée*. Aussi les dames romaines qui employaient une ceinture pour relever les plis des draperies qui leur servaient de vêtemens, du moment qu'elles s'apercevaient qu'un nouvel être se développait dans leur sein, faisaient abstraction de cet accessoire de leur parure. Les corsets, ces bourreaux inventés par la mode pour le supplice du sexe, seront aussi sacrifiés. La femme ne doit plus alors faire consister la beauté à être pincée comme une guêpe. Avouons-le néanmoins, cédant au désir de faire disparaître un abus, quelques médecins se sont élevés avec trop de

force contre leur usage. Si quelquefois ils sont inutiles et mêmes nuisibles, quelquefois aussi ils deviennent nécessaires lorsque par leur volume les seins incommodent et menacent par une irritation prolongée les femmes de maladies très-graves. Alors ils devront être peu serrés, et n'être pas armés de ce busc, d'une invention meurtrière.

Lits. Destinés à nous recevoir pour réparer nos forces épuisées par les veilles, les lits doivent nous préserver des vicissitudes atmosphériques. Les appuis qu'ils présentent ne doivent céder au poids du corps que modérément. Trop mous, ils provoquent la sueur, affaiblissent, prédisposent aux pertes, à l'avortement, et exposent à contracter au lever une foule de maladies, par la transition subite d'une température plus chaude à une constitution atmosphérique opposée. On les placera dans une chambre vaste, entourés de rideaux à demi fermés plutôt que dans une alcove. La femme pourra y goûter les douceurs du sommeil pendant un temps plus prolongé que lors de l'état de vacuité, mais seulement lorsque la digestion sera déjà fort avancée.

Bains. Avicenne, Mauriceau, interdisaient aux femmes enceintes les bains, que d'autres médecins ont conseillés trop facilement. Utiles dans certains cas, ils peuvent nuire dans d'autres. Le tempérament de la femme doit être consulté avant de les rejeter ou de les ordonner. Tièdes et comme moyens de propreté, ils servent à entretenir la transpiration cutanée; ils sont d'une grande utilité pour combattre les accidens nerveux très-intenses, et prévenir l'avortement. Vers la fin de la grossesse, les bains de siége dilatent les parties molles, et facilitent l'accouchement, surtout chez les femmes déjà avancées en âge, enceintes pour la première fois.

Bromatologie. Il existe un préjugé parmi le peuple, qui pense que la femme, dès qu'elle a conçu, doit confier une plus grande quantité

d'alimens à son estomac, pour subvenir aux frais d'une double nutrition. L'observation, qui prouve la difficulté ou même l'impossibilité où la femme se trouve de manger au commencement de la grossesse, combat victorieusement cette erreur. L'estomac souffre alors, il y a inappétence, dégoût pour les alimens succulens; et l'on doit attribuer ce dégoût à la sage prévoyance de la nature; en effet, l'évacuation menstruelle étant supprimée, et l'embryon consumant encore peu, si les femmes avaient la faculté de manger autant que dans l'état ordinaire (ce qui arrive quelquefois), on verrait survenir des tintemens d'oreilles, des maux de tête, des lassitudes, etc. L'appétit reparaît ordinairement vers trois mois et demi, quatre mois. Quand il se manifeste, il n'est pas prudent de le satisfaire par des repas copieux. La femme mangera souvent, mais peu à la fois; car si la trop grande abondance d'alimens peut nuire, la privation n'est pas exempte de dangers; elle dispose à l'avortement, et souvent le détermine. Pendant le repas, la femme boira de bon vin vieux, tempéré par une certaine quantité d'eau, selon sa force. Les liqueurs stimulantes sont toujours dangereuses; il en est de même des infusions chaudes excitantes. Elle devra aussi suspendre l'usage du café à l'eau, si elle en a l'habitude, ou en diminuer de beaucoup la quantité. Les boissons à la glace lui seront surtout défendues; elles occasionent des coliques violentes et l'avortement.

Excrétions. Comme les résidus de la digestion s'accumulent dans le rectum et la vessie, ces deux réservoirs, pressés par la matrice, qui tous les jours augmente de volume, ont besoin d'être vidés plus souvent. La femme obéira donc de suite à la sensation qui indiquera la nécessité de les expulser. Si elle y résiste, elle est quelquefois longtemps à se faire sentir de nouveau. Les matières fécales se durcissent, et forcent d'avoir recours aux lavemens et aux doux laxatifs pour vaincre la constipation, et à la sonde pour faire sortir les urines de la vessie.

Exercice. L'expérience prouve que la femme enceinte doit prendre de l'exercice ; en effet, il est facile de s'assurer que les femmes de la campagne qui continuent leurs travaux pendant toute la grossesse accouchent plus heureusement que les dames de nos villes, toujours enfermées dans leurs salons ou leurs comptoirs. Mais cet exercice sera modéré, tels que les travaux domestiques peu fatigans, quelques promenades à pied ou en voiture; elle évitera les mouvemens violens, l'équitation, la course, la danse, l'action de lever des fardeaux, et les sensations qui pourraient porter l'exaltation et le trouble dans l'économie. Le rapprochement des sexes étant l'acte qui produit les plus violentes secousses, ce serait bien ici le lieu de l'interdire, de couper les ailes à l'amour : car un navire qui a reçu son leste n'en demande pas un autre ; et un champ, pour bien fructifier, ne réclame pas une semence quotidienne. Cependant si nos préceptes étaient trop absolus, nous craindrions de jeter l'alarme parmi les maris, et plus encore parmi les dames ! *longa decem tulerunt, fastidia menses.* Nous permettrons donc aux époux, avec *Rabelais*, d'exercer leurs *joyeux et menus droits de superfétation*, en leur recommandant la sobriété, et surtout de ménager la barque lorsqu'elle est sur le point d'entrer dans le port ; les naufrages sont alors plus faciles et plus fréquens.

Ce serait peu de la prémunir contre les circonstances extérieures, si l'on négligeait de prendre d'autres précautions, que nous pouvons appeller *précautions morales*, parce qu'elles ont pour but de régler les mouvemens de l'intelligence et du cœur; et par conséquent de prévenir les accidens de la grossesse. En effet, il ne serait pas facile de dire qui influe le plus de la nature physique sur l'intelligence ou de l'intelligence sur la nature physique. Toujours est-il que les affections morales peuvent beaucoup modifier la santé. Si le cerveau reçoit des impressions trop vives, s'il est irrité, il transmettra cette irritation aux autres viscères ; des accidens nerveux pourront survenir ; et la femme, et l'enfant qu'elle porte dans son sein, courront des dangers plus ou moins graves. La jeune mère évitera donc avec soin les grandes émotions, la joie extrême, comme la douleur. Si quelque personne, si

quelque objet dans la nature lui causait une vive impression, elle aura soin de les fuir : nous avons vu des jeunes personnes trembler et s'évanouir à la vue seule d'une araignée. Mademoiselle de Coulanges, maîtresse de Louis XV, ne pouvait voir une puce sans tomber en syncope; et si par malheur une puce échappée à la surveillance de sa femme de chambre venait à frapper ses yeux, elle jetait les hauts cris, appelait du secours, et tout Versailles entrait en rumeur. Vite on assemblait un conseil de médecins pour rassurer la timide amante et lui bien persuader que le pauvre animal n'avait pas la bouche assez grande pour la dévorer. La chronique ne dit pas si mademoiselle de Coulanges devint enceinte des œuvres de Louis XV, et si la vue d'une puce la fit accoucher avant terme : mais cela eût pu arriver, et les femmes enceintes devront éviter l'objet d'une trop grande aversion.

Nous pensons aussi qu'elle devra s'abstenir des spectacles. De nos jours, en effet, la scène est devenue une arène sanglante, où l'on voit étinceler les épées, où les coups de fusil, les bordées de canon, se croisent en tous sens, où les héros de la pièce se massacrent les uns après les autres, où, pour compléter la destruction de la troupe il ne manquerait que de voir le souffleur venir s'immoler sur le monceau de cadavres. A de pareils spectacles, n'est-il pas à craindre qu'une femme enceinte, douloureusement affectée ou frappée de terreur à un grand coup de théâtre, ne soit victime aussi bien que son enfant, de ses terribles jeux. N'est-il pas à craindre qu'elle n'avorte. On raconte des faits de cette nature. On sait que la première fois qu'on entendit un jeu d'orgue dans une église, plusieurs femmes enceintes qui étaient présentes accouchèrent.

Nous n'avons pas besoin de dire de combien d'égards on devra entourer la jeune mère, combien il faudra éviter de lui susciter des mouvemens de colère, même de la contrarier. Nous savons, il est vrai, combien souvent sont bizarres ses désirs et ses caprices, caprices qu'on est convenu d'appeler du nom d'*envies*. Eh bien! si la satisfaction de ces envies ne doit point préjudicier à sa santé, si cette satis-

faction est possible, qu'on fasse tout pour la lui procurer : cela lui sera bien moins nuisible qu'une privation si long-temps prolongée. Qu'on ne craigne pas non plus que l'enfant porte les marques de ces envies, si elles ne sont pas satisfaites ; combien de femmes ont été tourmentées de ces désirs extraordinaires qu'elles n'ont pu satisfaire, et ont mis au jour des enfans sans taches ! Combien d'autres, au contraire, n'ont éprouvé aucune envie, et dont les enfans étaient couverts de taches. Tout ce qu'on raconte de merveilleux à ce sujet n'est nullement prouvé, et doit être attribué à un examen peu réfléchi et à la crédulité populaire. Il y a quelque temps, je voulus voir un enfant qui, disait-on, portait autour de la prunelle l'exergue d'une pièce d'argent frappée sous l'empire ; mais, au lieu de lire : *Napoléon, empereur*, comme on le prétendait, je ne vis que quelques points les uns plus blancs, les autres plus noirs, et chacun pouvait lire ce qui plaisait le plus à son esprit.

Parmi les femmes enceintes, il en est un grand nombre à qui l'on refuse souvent les soins et les attentions dont nous venons de parler : ce sont celles qui ont eu le malheur de concevoir hors des liens du mariage. Aussitôt que leur état est connu, elles semblent frappées de réprobation, et l'on augmente les remords qui les déchirent par des reproches, des dédains qui portent le désespoir dans leur âme. Des parens vont jusqu'à les repousser du sein de leur famille plutôt que de chercher à couvrir leur faute des voiles du mystère. Qu'arrive-t-il alors ? La jeune personne, effrayée d'un pareil abandon, tombe souvent dans la langueur, et meurt avec son malheureux fruit. D'autres fois, à force de vouloir cacher le volume de son ventre par une trop forte compression, elle tue son enfant, et détermine un avortement ; d'autres fois, elle va plus loin, et détermine l'expulsion du fœtus par des poisons ou des violences extérieures qui sont bientôt suivies de la mort de deux victimes. A qui la faute ? à qui le crime ? Ne doit-il point souvent être attribué à une rigueur coupable des parens, à l'indiscrétion des personnes imprudentes qui n'ont pas ménagé un être si faible, et qui ne lui ont pas fait entrevoir la possibilité de ré-

parer sa faute dans l'avenir. En 1810, une jeune dame se présente à M. le docteur *D*... très-célèbre alors. « Monsieur, lui dit-elle, mes pa-« rens, éblouis par un grand nom et une brillante fortune, ont « voulu me marier à M. de V..., colonel de..... Ils savaient cepen-« dant qu'un amour d'enfance avait donné mon cœur au fils d'un « négociant de notre ville. Malheur à moi, monsieur; je n'ai pu ré-« sister aux instances de ce malheureux jeune homme : je suis en-« ceinte. Aujourd'hui mon père m'emmène à Paris pour célébrer « mon mariage avec M. de V... qui doit arriver incessamment de « l'armée. Je ne puis plus y tenir, Monsieur ; délivrez-moi de mon « malheureux enfant ; il le faut avant que mon mariage s'accom-« plisse ; car si j'avoue mon crime à mon père, il me tuera dans sa « colère : si je laisse conclure cette union, mon mari me tuera aussi « quand il saura que je l'ai trompé. Je connais leur violence. Délivrez-« moi, monsieur. » Et en même temps elle lui présente une bourse contenant 3,000 fr.. « Monsieur, lui dit-elle, voilà tout ce que mes « amies et moi avons pu réunir : plus tard peut-être... » On n'a pas besoin de dire combien le docteur refusa de pareils offres, combien il s'efforça de la détourner d'un pareil projet, en lui conseillant de tout avouer à son père : ses conseils furent inutiles. Huit jours après, la jeune personne se présente de nouveau toute en larmes et offre 10,000 fr. qu'elle était parvenue à se procurer. Elle croyait par-là vaincre la résistance du docteur. Même refus de la part de ce der-nier. Quelques jours après, il reçut ce billet : « Monsieur, n'ayant « plus rien à espérer de vous, je me suis livrée à un médecin igno-« rant, il a tué mon enfant ; je le suis dans la tombe, si vous ne ve-« nez à mon secours, mademoiselle M***. » Le lendemain, le docteur se présente à l'adresse indiquée. C'était une maison de prostitution. Un char funèbre attendait sa proie pour la conduire au cimetière.

Combien de pareils accidens arrivent tous les jours par la rigueur imprudente des parens et la réprobation dont on couvre les jeunes filles qui ont pu s'oublier. Quant à nous, nous pensons que pour ces personnes on devrait avoir des égards qui pussent diminuer la peine

qu'elles éprouvent, et faire renaître l'espérance dans leur âme. On verrait moins souvent alors une femme timide porter une main coupable sur le fruit malheureux de ses plaisirs, briser une existence qui ne lui appartient pas, et s'exposer elle-même à la mort ; car l'avortement peut la déterminer : des exemples nombreux le prouvent tous les jours. Si dans cette horrible entreprise elles ne succombent pas, qu'elles ne croient pas avoir forcé impunément la nature ; elles vivront, mais au milieu des infirmités les plus dégoûtantes ; elles vivront, mais des leucorrhées, des métrites chroniques, des squirrhes, des cancers leur rendront la vie mille fois plus pénible que la mort. Qu'elles conservent donc leur enfant ; elles trouveront dans la maternité des douceurs et des consolations à leur malheur.

Quoi qu'il en soit, la femme après avoir porté neuf mois dans son sein le produit de la conception, met au jour un enfant. Sa tâche ne se borne pas là ; la nature lui impose le devoir de le nourrir. Elle ne peut lui refuser son sein, les femelles des animaux nourrissent bien leurs petits. La femme serait donc seule à se dérober à ce devoir sacré ; seule elle sacrifierait à des usages établis par une société déraisonnable le plaisir de recevoir la première caresse de son fils. La nature n'a pas sans dessein établi chez elle une nouvelle sécrétion. Si elle refuse de remplir cette obligation sacrée, elle pourra plus tard avoir à s'en repentir ; les seins pourront s'engorger et donner naissance à des accidens graves qu'elle eût évités en remplissant ses devoirs. Son bonheur souvent en dépend aussi, et l'allaitement maternel est sans contredit le plus sûr moyen pour resserrer les liens conjugaux, pour assurer la paix des familles. En allaitant son fils, une mère peut compter sur son attachement et sa reconnaissance. « Là « où j'ai trouvé les soins d'une bonne mère, à dit l'immortel Rousseau, « ne vois-je pas l'attachement d'un bon fils. » Pensée qui devrait se graver dans le cœur de toutes les âmes. Quelle est celle, en effet, qui peut voir avec indifférence son fils lui préférer une étrangère, conserver pour cette dernière toute la reconnaissance d'un bon fils, et

n'avoir pour celle qui l'abandonne que l'estime et l'amitié commandées par les liens du sang. Une bonne mère en allaitant son fils, lui transmet avec le lait les germes des vertus que plus tard elle développera dans son jeune cœur. Est-ce celle qui vend son lait, qui peut faire naître des vertus qui lui sont étrangères? Non, assurément : aussi à Rome, à cette époque où la liberté brillait de tout son éclat, où la corruption n'avait point encore exercé sa fatale influence sur les mœurs, toutes les dames romaines regardaient à juste titre l'alaittement maternel comme le complètement de la maternité. Parmi nous, la vertueuse Blanche de Castille, épouse de Louis VIII, enlève notre admiration par sa tendresse et les soins qu'elle prodigua à son auguste fils, Saint-Louis. Puisse son exemple trouver beaucoup d'imitateurs, et ces conseils aider la jeune mère à parcourir avec moins de danger les temps orageux de la grossesse !

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* LORRY).

I.

Ad extremos morbos extrema remedia exquisitè optima. *Sect.* 1, *aph.* 6.

II.

Cùm morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuissimo victu uti necesse est. *Sect.* 1, *aph.* 8.

III.

Acutorum morborum non omninò tutæ sunt prædictiones, neque mortis, neque sanitatis. *Sect.* 2, *aph.* 19.

IV.

Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementior obscurat alterum. *Ibid.*, *aph.* 46.

V.

In morbis acutis extremarum partium frigus, malum. *Sect.* 7, *aph.* 1.